

# Les usages de drogues chez les lycéens en Bretagne

## Résultats de l'enquête ESPAD 2015



Janvier 2018

Ce document a été réalisé par le pôle Enquêtes et Analyses statistiques de l'OFDT en collaboration avec l'observatoire régional de santé (ORS) Bretagne.

Une synthèse avec l'ensemble des résultats de l'enquête ESPAD Bretagne est disponible à l'adresse suivante : [http://orsbretagne.typepad.fr/SYNTHESE\\_ESPAD\\_BRETAGNE\\_2015.pdf](http://orsbretagne.typepad.fr/SYNTHESE_ESPAD_BRETAGNE_2015.pdf)

Cette enquête n'aurait pas été possible sans le soutien financier de l'Agence régionale de santé, du Conseil régional, de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine et de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA).

Remerciements : aux chefs d'établissement et personnels de l'Éducation nationale et du ministère de l'Agriculture qui ont permis à cette enquête de se dérouler dans les meilleures conditions. Aux professeurs qui ont bien voulu laisser une heure de cours durant laquelle ont eu lieu les passations, aux infirmières scolaires qui ont assuré les passations. À Paul Olivier Gasq (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)) qui s'est chargé des échantillons, Sonia Benamsilli (Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)) et Françoise Maine (Secrétariat général de l'enseignement catholique (SGEC)). À Julie-Émilie Adès de l'OFDT pour ses conseils et sa relecture.

---

---

|   |           |
|---|-----------|
| <b>INTRODUCTION</b>   | <b>4</b>  |
| <b>UNE LARGE DIFFUSION DU TABAC, DE BOISSONS ALCOOLISÉES<br/>ET DE CANNABIS CHEZ LES LYCÉENS</b>        | <b>6</b>  |
| Des usages de chicha conformes à ceux observés au plan national   | 6         |
| La e-cigarette : un usage qui demeure limité  | 8         |
| Des niveaux élevés des autres substances illicites  | 8         |
| <b>LES USAGES RÉGULIERS DE TABAC, ALCOOL ET CANNABIS<br/>DANS L'ACADÉMIE DE RENNES</b>                  | <b>9</b>  |
| <b>DES CONSOMMATIONS DE TABAC, D'ALCOOL ET DE CANNABIS<br/>QUI S'INTENSIFIENT TOUT AU LONG DU LYCÉE</b> | <b>11</b> |
| <b>CIGARETTES ET BOISSONS ALCOOLISÉES PERÇUES<br/>COMME AISÉMENT ACCESSIBLES</b>                        | <b>12</b> |
| <b>DISCUSSION</b>   | <b>13</b> |
| <b>POINT MÉTHODOLOGIQUE</b>   | <b>14</b> |
| <b>RÉFÉRENCES</b>   | <b>15</b> |

---

## INTRODUCTION

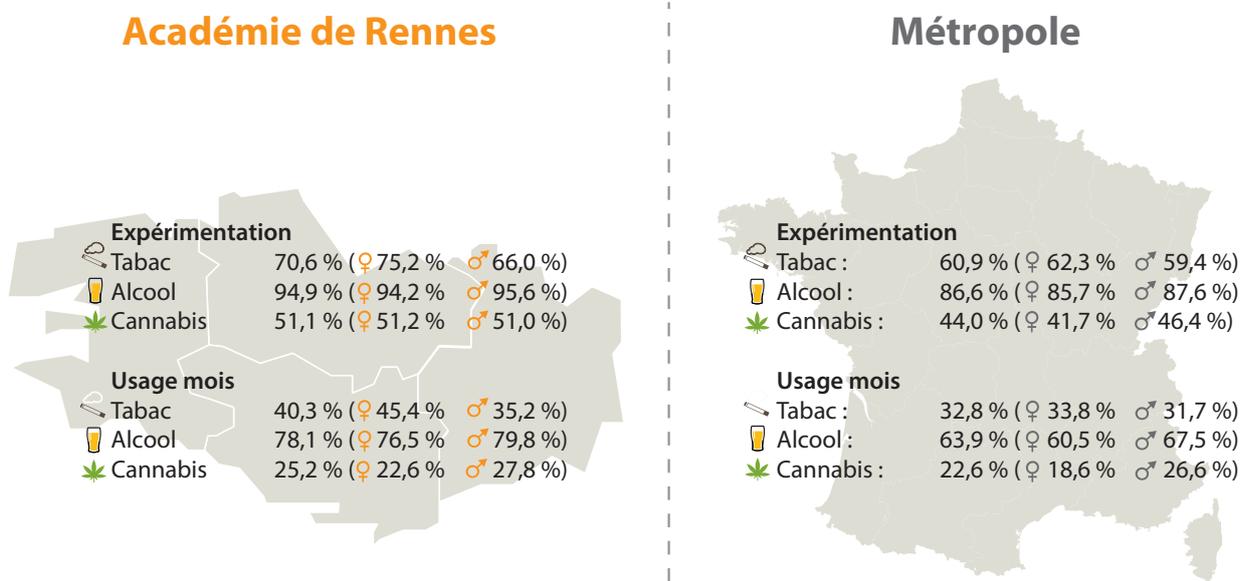
Au cours de la dernière décennie l'OFDT s'est attaché à développer la connaissance autour des comportements d'usage des jeunes générations tant au plan national qu'au sein de territoires circonscrits. C'est dans cette optique qu'ont notamment été développées des analyses régionales de l'enquête European School Survey Project on Alcohol and Others Drugs (ESPAD). Cette enquête, à laquelle l'OFDT est associé depuis 1999, vise principalement à étudier et comparer les consommations de produits psychoactifs, parmi les adolescents âgés de 16 ans, à l'échelle européenne. Cependant, lors de l'exercice 2011, la France a souhaité élargir la population cible de l'enquête à l'ensemble des élèves des lycées d'enseignement général et professionnel afin de proposer un angle d'observation complémentaire qui consiste à présenter les données non plus uniquement par âge, mais par niveau de classe (de la seconde à la terminale). À travers l'analyse d'indicateurs ou de déterminants de santé selon la progression des adolescents dans leur parcours scolaire, il s'agissait de produire des données opérationnelles pour la prévention en termes de ciblage de populations ou de milieux d'intervention. La même année, l'OFDT décidait d'expérimenter une déclinaison de l'enquête dans trois régions académiques volontaires (Poitiers, Toulouse et Rennes) (Spilka et Le Nézet, 2013).

Cette extension régionale qui visait à enrichir les approches territoriales déjà menées par l'OFDT à travers l'enquête ESCAPAD (Le Nézet *et al.*, 2015), entendait également impliquer davantage les acteurs locaux autour d'un projet d'enquête scientifiquement validée, et ce à la faveur de leur participation active dès sa mise en œuvre (réalisation des passations, analyse des données, publication des résultats...). En s'appropriant pleinement les résultats, ces acteurs semblent les plus à même de mobiliser leurs connaissances du territoire et de mettre en place des actions en regard des constats.

S'appuyant sur ces premières expériences, l'exercice 2015 de l'enquête a été réalisé conjointement dans les quatre départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion) et dans les trois régions académiques de 2011 (Poitiers, Toulouse et Rennes) afin de proposer, pour la première fois, une comparaison rigoureuse des usages des drogues parmi les lycéens selon différentes réalités géographiques. Quels sont les niveaux d'expérimentation des principales substances psychoactives des lycéens de ces régions ? Comment évoluent ces usages de la classe de seconde à celle de terminale ? Sur quels points les lycéens de ces régions se différencient-ils de leurs homologues de métropole ?

Cette analyse revient sur les principaux résultats des usages de drogues parmi les lycéens en Bretagne en les comparant à ceux de leurs homologues métropolitains.

Figure 1 - Principaux indicateurs d'usage de produits psychoactifs en Bretagne et en métropole, en 2015



## UNE LARGE DIFFUSION DU TABAC, DE BOISSONS ALCOOLISÉES ET DE CANNABIS CHEZ LES LYCÉENS

Les usages chez les lycéens bretons se caractérisent par des niveaux élevés, tant pour l'expérimentation<sup>1</sup> que les usages dans le mois des trois principaux produits, cette tendance étant particulièrement marquée parmi les lycéennes. Chez ces dernières, les niveaux d'expérimentation sont systématiquement supérieurs de 10 points aux niveaux moyens de leurs semblables métropolitaines. Les usages récents se situent dans le prolongement des niveaux d'expérimentation avec des prévalences plus élevées, excepté pour la consommation de cannabis. Les lycéennes se démarquent plus nettement encore par leur consommation récente d'alcool et les alcoolisations ponctuelles importantes (API) dont les niveaux, comparables à ceux de leurs congénères masculins, se révèlent bien supérieurs à ceux observés généralement parmi les lycéennes en France.

### Des usages de chicha conformes à ceux observés au plan national

En 2007, l'utilisation de la chicha faisait son « entrée » dans le questionnaire ESPAD, donnant l'occasion de compléter l'estimation de la consommation de tabac en plus de celle de cigarettes. En 2015, près de la moitié des lycéens en France (47,8 %) ont dit avoir eu l'occasion d'essayer la chicha, portant ainsi la part des expérimentateurs de tabac, que ce soit avec une cigarette ou une chicha, à sept élèves sur dix (68,0 %). Chez les lycéens bretons, la part de ceux qui ont déjà fumé du tabac avec une chicha s'avère comparable (48,4 %). Cependant, le fait d'avoir fumé la chicha sans avoir jamais fumé de cigarette étant deux fois moindre (3,5 % vs 7,1 % en France), la prévalence totale de l'usage de tabac au cours de la vie parmi les adolescents bretons évolue peu, passant de 70,6 % à 74,0 %.

---

1. Pour la définition des différents indicateurs d'usage se référer à l'encadré page 15.

**Tableau 1 - Prévalences des principaux indicateurs des principaux produits (en %)**

| Niveaux de consommation   |                                      | Ensemble |             |   | Garçons |             |   | Filles |             |   |
|---|--------------------------------------|----------|-------------|---|---------|-------------|---|--------|-------------|---|
|   |                                      | NAT      | BRE         | p | NAT     | BRE         | p | NAT    | BRE         | p |
| Tabac   | Expérimentation                      | 60,9     | <b>70,6</b> | + | 59,4    | <b>66,0</b> | + | 62,3   | <b>75,2</b> | + |
|   | Dans le mois : ≥1 cigarette          | 32,8     | <b>40,3</b> | + | 31,7    | 35,2        |   | 33,8   | <b>45,4</b> | + |
|   | Quotidien : ≥1 cigarette/jour        | 23,2     | 25,9        |   | 21,9    | 23,0        |   | 24,5   | 28,9        |   |
|   | Intensif : >10 cigarettes/jour       | 4,9      | 6,2         |   | 4,7     | 6,4         |   | 5,0    | 6,0         |   |
| Chicha  | Expérimentation                      | 47,8     | 48,4        |   | 51,0    | 48,3        |   | 44,7   | 48,6        |   |
|   | Dans le mois : ≥1 usage              | 15,5     | <b>11,4</b> | - | 18,2    | 13,3        |   | 12,9   | 9,5         |   |
| E-cigarette   | Expérimentation                      | 35,1     | 38,5        |   | 38,8    | 41,3        |   | 31,4   | 35,6        |   |
|   | Dans le mois : ≥1 usage              | 10,0     | 11,6        |   | 11,9    | 13,5        |   | 8,0    | 9,7         |   |
| Alcool  | Expérimentation                      | 86,6     | <b>94,9</b> | + | 87,6    | <b>95,6</b> | + | 85,7   | <b>94,2</b> | + |
|   | Dans l'année : ≥1 usage              | 79,2     | <b>90,7</b> | + | 81,0    | <b>91,6</b> | + | 77,5   | <b>89,7</b> | + |
|   | Dans le mois : ≥1 usage              | 63,9     | <b>78,1</b> | + | 67,5    | <b>79,8</b> | + | 60,5   | <b>76,5</b> | + |
|   | Dans le mois : ≥10 usages (régulier) | 14,8     | <b>19,5</b> | + | 20,0    | 23,8        |   | 9,7    | <b>15,1</b> | + |
| API   | Dans le mois : ≥1 fois               | 41,5     | <b>58,3</b> | + | 47,2    | <b>59,6</b> | + | 35,9   | <b>56,9</b> | + |
|   | Dans le mois : ≥3 fois (répétée)     | 16,0     | <b>25,5</b> | + | 20,4    | <b>27,6</b> | + | 11,7   | <b>23,4</b> | + |
|   | Dans le mois : ≥10 fois (régulière)  | 2,7      | 3,3         |   | 4,1     | 3,9         |   | 1,5    | 2,7         |   |
| Ivresses  | Expérimentation                      | 50,5     | <b>62,9</b> | + | 55,0    | <b>63,4</b> | + | 46,1   | <b>62,3</b> | + |
|   | Dans le mois : ≥1                    | 20,0     | <b>28,9</b> | + | 24,6    | 30,6        |   | 15,5   | <b>27,2</b> | + |
|   | Dans l'année : ≥3 (répétées)         | 18,2     | <b>28,0</b> | + | 23,1    | 30,1        |   | 13,6   | <b>26,0</b> | + |
|   | Dans l'année : ≥10 (régulières)      | 5,5      | <b>9,7</b>  | + | 8,5     | <b>12,2</b> | + | 2,6    | <b>7,1</b>  | + |
| Cannabis  | Expérimentation                      | 44,0     | <b>51,1</b> | + | 46,4    | 51,0        |   | 41,7   | <b>51,2</b> | + |
|   | Dans l'année : ≥1 usage              | 35,9     | <b>43,2</b> | + | 39,6    | 43,7        |   | 32,4   | <b>42,8</b> | + |
|   | Dans le mois : ≥1 usage              | 22,6     | 25,2        |   | 26,6    | 27,8        |   | 18,6   | 22,6        |   |
|   | Dans le mois : ≥10 usages (régulier) | 7,7      | 7,5         |   | 10,2    | 9,1         |   | 5,2    | 5,9         |   |
| Autres illicites que le cannabis <sup>1</sup> (Expérimentation) |                                      | 9,2      | 12,3        | + | 11,0    | 11,2        |   | 7,5    | 13,4        | + |
| Tranquillisant ou somnifère <sup>2</sup> (Expérimentation)      |                                      | 10,8     | 10,1        |   | 8,3     | 8,4         |   | 13,1   | 11,9        |   |

Source : ESPAD 2015

+ : la valeur de la prévalence parmi les lycéens bretons est supérieure à celle de la métropole.

- : la valeur de la prévalence parmi les lycéens bretons est inférieure à celle de la métropole.

Les espaces vides représentent les différences non-significatives aux tests de Rao-Scott au seuil de 0,05.

Remarque : le test de Rao Scott est un test de Chi-deux prenant en compte la structure en grappes de l'échantillonnage (classe et établissement).

<sup>1</sup> regroupe amphétamines, ecstasy, cocaïne, crack, champignons hallucinogènes, LSD, héroïne et GHB.

<sup>2</sup> sans ordonnance médicale

## La e-cigarette : un usage qui demeure limité

De même, les enquêtes auprès des adolescents ont intégré, depuis 2014, des questions routinières sur l'utilisation de la e-cigarette. Dans ESPAD, un lycéen sur trois indique l'avoir déjà utilisée, alors que 4 % seulement l'ont fait sans jamais avoir fumé de cigarette de tabac auparavant. Ces comportements apparaissent identiques en Bretagne.

## Des niveaux élevés des autres substances illicites ou détournées

La mesure de la diffusion des substances illicites autres que le cannabis<sup>2</sup> porte sur une large variété de substances : amphétamines, ecstasy, cocaïne, crack, champignons hallucinogènes, LSD, héroïne et GHB. Leur expérimentation s'avère plus élevée en Bretagne (12,3 %) que dans le reste du territoire (9,2 % au niveau national). La tendance est là encore particulièrement marquée chez les filles, qui sont deux fois plus nombreuses que leurs semblables métropolitaines (13,4 % vs 7,5 %) à déclarer avoir essayé au moins une fois ces substances. Ainsi, contrairement à ce qui est observé sur l'ensemble du territoire, les niveaux entre les filles et les garçons, sont comparables en Bretagne.

La dernière catégorie de substances étudiées porte sur la prise de tranquillisants ou de somnifères sans prescription médicale déclarée, en Bretagne comme en métropole, par un adolescent sur dix (10,1 %).

---

2. L'indicateur concerne l'expérimentation d'au moins une des substances suivantes qui ont été regroupées compte tenu des prévalences très faibles pour chacune d'entre elles : amphétamines, ecstasy, cocaïne, crack, champignons hallucinogènes, LSD, héroïne et GHB, sachant que pour la moitié des expérimentateurs (52,7 %) cela ne concerne qu'une seule des drogues mentionnées.

## LES USAGES RÉGULIERS DE TABAC, ALCOOL ET CANNABIS DANS L'ACADÉMIE DE RENNES

L'usage régulier consiste à déclarer au moins dix usages au cours du mois précédent l'enquête (ou un usage quotidien pour la cigarette)<sup>3</sup>. Cet usage régulier ne doit pas s'entendre obligatoirement comme un comportement déjà intégré au mode de vie des lycéens. Les niveaux observés sont, en effet, susceptibles d'évolution et de substantielles modifications, contrairement à ce qui est constaté en population adulte, où la régularité d'une pratique se révèle généralement plus ancrée. L'adolescence reste une période d'expérimentation et d'initiation, les fréquences d'usage sont donc davantage susceptibles de varier ou de se modifier rapidement. Pour autant, parmi les adolescents, cet usage « régulier » peut être le signe d'un comportement qui s'installe, avec un risque de dépendance d'autant plus élevé que cette consommation soutenue est précoce.

Figure 2 - Les usages réguliers de tabac, alcool et cannabis (en %)



Source : ESPAD 2015

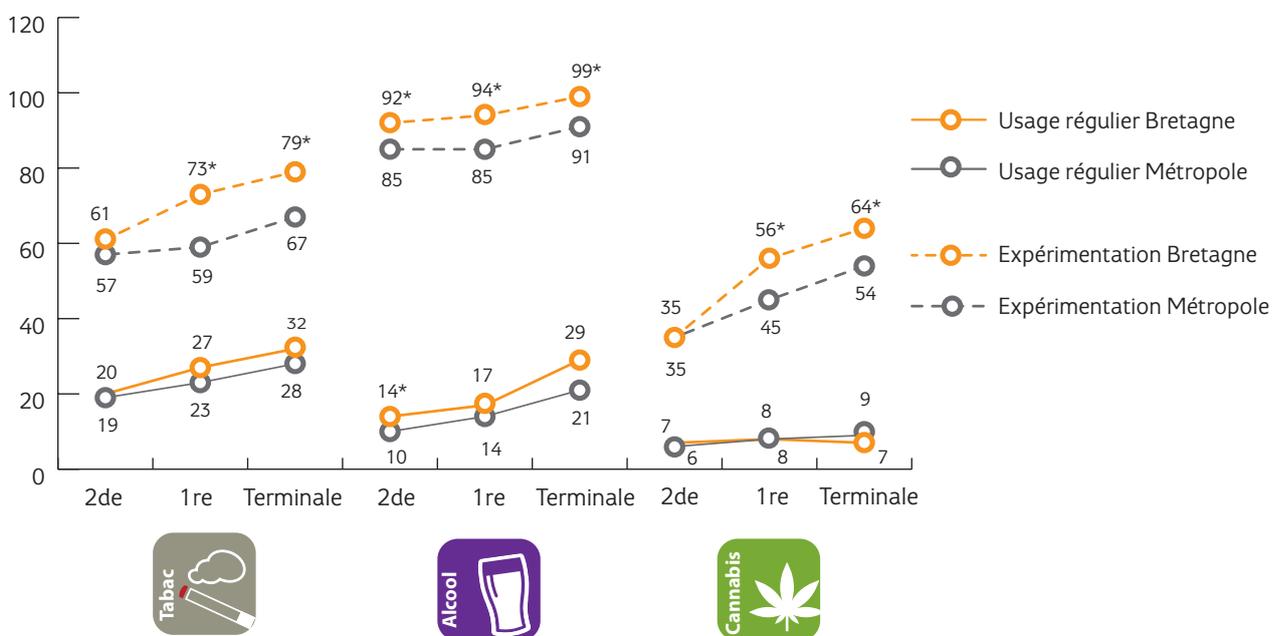
3. Pour la définition des différents indicateurs d'usage se référer page 15.

Le tabagisme quotidien concerne un lycéen sur quatre, en Bretagne comme sur l'ensemble du territoire, quel que soit le sexe. Les lycéens bretons se caractérisent par des consommations régulières d'alcool bien supérieures aux niveaux observés en métropole. Comme souvent, ces prévalences d'alcoolisations régulières diffèrent significativement selon le sexe, les garçons déclarant des niveaux bien plus hauts que ceux des filles, même si, parmi ces dernières, ils restent très élevés comparativement aux prévalences communément observées en population adolescente. Les alcoolisations ponctuelles importantes (API), qui s'attachent à caractériser des consommations d'alcool en quantité sur une durée relativement courte, sont des comportements significativement plus répandus chez les jeunes bretons et bretonnes. En revanche, la pratique régulière (au moins dix API dans le mois) ne diffère pas du niveau moyen constaté dans l'ensemble de la France. Concernant l'usage de cannabis, aucune particularité n'est constatée, en Bretagne comme dans le reste du pays, la consommation régulière concerne moins d'un adolescent sur dix.

## INTENSIFICATION DES CONSOMMATIONS DE TABAC, D'ALCOOL ET DE CANNABIS TOUT AU LONG DU LYCÉE

L'élargissement de l'échantillon à l'ensemble des adolescents scolarisés dans le second cycle du second degré, soit de la seconde à la terminale, dans toutes les filières (générale et technologique ainsi que professionnelle), permet d'étudier la diffusion temporelle des usages selon le niveau et la situation scolaire des adolescents.

Figure 3 - Principaux indicateurs en fonction du niveau d'études en 2015 (en %)



Source ESPAD 2015

(\*) : niveau significativement différent du niveau métropolitain tests de Rao-Scott au seuil de 0,05.

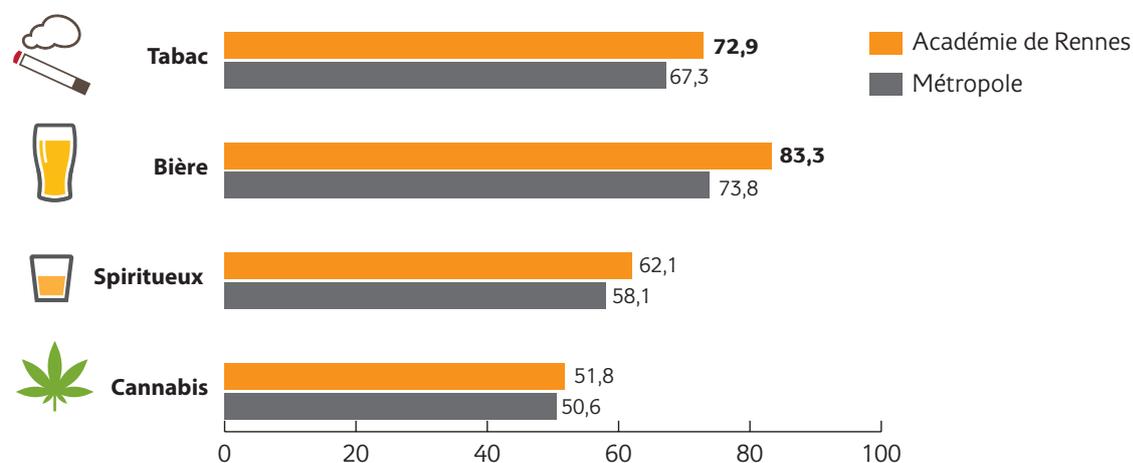
La comparaison de la diffusion des consommations au cours des années lycée fait apparaître une nette intensification de la diffusion du tabac et du cannabis parmi les élèves bretons à partir de la classe de première. Qu'il s'agisse de la cigarette ou du cannabis, l'expérimentation en classe de première comme en terminale est de 20 % supérieure en Bretagne. Cependant, malgré cette diffusion plus marquée, les usages réguliers ne montrent pas d'écart statistiquement significatif selon les niveaux, excepté en seconde, où les lycéens bretons présentent une consommation régulière de boissons alcoolisées de 4 points plus élevée par rapport à celle des lycéens en général (l'écart en absolu important observé en terminale n'étant cependant pas statistiquement significatif).

## CIGARETTES ET BOISSONS ALCOOLISÉES PERÇUES COMME AISÉMENT ACCESSIBLES

À la question « à quel point vous serait-il difficile de vous procurer [citation de la substance], si vous le vouliez ? », une large majorité des lycéens, tous âges confondus, continue de répondre qu'il leur serait « plutôt facile ou très facile » de le faire, notamment pour le tabac et les boissons alcoolisées<sup>4</sup>. Cette perception varie sensiblement selon le produit considéré. Concernant les boissons alcoolisées, une hiérarchie très nette s'opère selon le type de breuvage, la bière étant de loin la boisson alcoolique dont l'accessibilité perçue est la plus grande. Les autres boissons (champagne, vin, prémix), à l'image des spiritueux, ne sont considérés comme accessibles « que » par 6 lycéens sur 10. Selon le territoire, la perception des lycéens reste globalement comparable même si, comme ici, les élèves bretons ont tendance à trouver en moyenne les cigarettes ou la bière légèrement plus facile d'accès que l'ensemble des lycéens. Ces accessibilités perçues élevées sont à rapprocher des niveaux plus importants de consommation calculés parmi les lycéens de Bretagne, du fait même qu'un consommateur considère généralement qu'un produit dont il fait fréquemment usage est facilement accessible.

À cet égard, l'absence d'écart en ce qui concerne le cannabis s'explique très probablement pour cette raison. En Bretagne comme au plan national, environ la moitié des lycéens jugent ce produit illicite facile ou très facile à se procurer, alors que les niveaux d'usage sont comparables entre cette région et le reste du territoire. Pour autant, la perception d'une accessibilité aisée parmi les lycéens bretons demeure, en particulier pour les cigarettes, plus élevée qu'ailleurs, même lorsque les élèves ne fument pas quotidiennement (65,7 % vs 59,7 % en métropole).

Figure 4 - Niveau d'accessibilité perçue (facile/très facile) du tabac, de l'alcool et du cannabis (en %)



Source : ESPAD 2015

4. La vente de ces deux produits a été interdite aux mineurs en 2009 loi HPST. Notons que si des lycéens peuvent être majeurs en classe de terminale, la très grande majorité des élèves sont encore mineurs

## DISCUSSION

Dans la continuité de l'enquête précédente (Le Nézet *et al.*, 2015 ; Spilka *et al.*, 2013), les particularismes observés chez les lycéens bretons perdurent. Les « années lycée » demeurent en Bretagne, peut-être plus qu'ailleurs, une période de large diffusion des usages de tabac, d'alcool et de cannabis. C'est aussi une phase d'intensification des usages avec des dynamiques qui, pour l'alcool notamment, s'opposent à celles observées sur l'ensemble du territoire.

Entre 2011 et 2015, les consommations de boissons alcoolisées, comme les comportements d'ivresses alcooliques ou d'alcoolisations ponctuelles importantes, ont augmenté alors qu'ils ont globalement diminué en France. Pour leur part, les niveaux d'usages de tabac ou de cannabis se révèlent comparables avec des évolutions analogues. Cette dernière remarque met en relief une situation particulière et défavorable en ce qui concerne les comportements d'alcoolisation. En effet, enquêtes après enquêtes, les jeunes bretons et bretonnes continuent de se singulariser par des usages d'alcool parmi les plus importants mesurés sur le territoire national. En 2005, l'OFDT écrivait déjà dans son Atlas régional des consommations de produits psychoactifs des jeunes Français à 17 ans, « *la Bretagne apparaît comme la région de France métropolitaine la plus consommatrice d'alcool notamment à cause d'un niveau d'ivresse exceptionnel* » (Beck *et al.*, 2008). La persistance de ce trait distinctif, surtout chez les filles, reste délicate à expliquer.

Une première piste consisterait à associer ces comportements à la forte présence de personnes diplômées du supérieur au sein de la population bretonne. Des travaux ont en effet mis en évidence une convergence des comportements d'alcoolisation entre les hommes et les femmes au sein des populations les plus diplômées (Legleye *et al.*, 2008).

On peut également y voir l'expression d'une tradition festive qui, du renouveau des fest-noz<sup>5</sup> à la popularité des nombreux festivals organisés aujourd'hui, perpétuerait en Bretagne une image de l'ébriété plus positive que dans d'autres régions.

En outre, terre de tradition brassicole, la Bretagne est aujourd'hui la 3<sup>e</sup> région productrice de bière en France. La présence de nombreuses brasseries locales, soucieuses de mettre en avant leur spécificité, nombreuses à profiter du label « produit en Bretagne », pourrait expliquer une appétence particulière des jeunes bretons pour la bière, de loin le premier type d'alcool qu'ils consomment.

Quoi qu'il en soit, les facteurs, tant individuels que socioculturels, qui interviennent dans la consommation d'alcool, sont nombreux et complexes. Il en est de même des territoires qui diffèrent les uns des autres par leur géographie, mais également leur histoire, leur urbanité, les profils socioéconomiques ou culturels des habitants, chacune de ces dimensions étant susceptible d'influencer largement les comportements de consommation.

---

5. Rappelons à cette occasion que le fest noz est inscrit depuis 2012 au [patrimoine culturel immatériel de l'humanité](#) par l'[UNESCO](#) (Decision of the Intergovernmental Committee: 7.COM 11.13).

## POINT MÉTHODOLOGIQUE

L'enquête ESPAD édition 2015 organisée, au niveau national, grâce au concours du ministère de l'éducation nationale (Direction générale de l'enseignement scolaire - DGESCO), de celui de l'agriculture et du Secrétariat général à l'enseignement catholique, et pour les sept régions concernées avec le concours des observatoires régionaux de santé (ORS). Pour ces régions, un sur-échantillon a été réalisé dans le but d'interroger un nombre suffisant d'élèves pour garantir une comparaison statistiquement fiable des prévalences obtenues dans chacune des unités géographiques avec celles de la métropole. Les sur-échantillons ont été sélectionnés selon un sondage aléatoire équilibré sur les critères suivants : type d'enseignement (général, professionnel...), localisation des établissements (dans une commune urbaine ou rurale), le secteur (public ou privé). Deux classes par établissement ont été échantillonnées aléatoirement. Tous les élèves de ces classes, pour lesquels les parents n'ont pas opposé de refus, ont alors été invités à répondre au questionnaire.

En 2015, la mise en œuvre et la réalisation de l'enquête dans son volet régional ont été confiées à l'Observatoire régional de santé de Bretagne en partenariat avec le Rectorat et les directions diocésaines des quatre départements bretons. Dans l'académie de Rennes, 1 113 lycéens ont répondu à un questionnaire en classe sous la supervision d'une infirmière scolaire ou d'un membre de la communauté scolaire (conseillers principaux d'éducation, enseignants,...). Après nettoyage des données et retrait des questionnaires mal remplis, l'échantillon analysé comporte 1 094 lycéens (âge moyen de 17,3 ans). Les données ont été redressées pour pallier la non-réponse et assurer la représentativité selon les marges : sexe, classe, secteur et filière. Les résultats avant et après redressement sont présentés dans le tableau 2.

**Tableau 2 - Échantillons**

| Variables | Métropole<br>(n = 6 642)       |        | Bretagne<br>(n = 1 094) |        |    |
|-----------|--------------------------------|--------|-------------------------|--------|----|
|           | av.red                         | ap.red | av.red                  | ap.red |    |
| Sexe      | Garçons                        | 49,4   | 50,0                    | 50     | 46 |
|           | Filles                         | 50,6   | 50,0                    | 50     | 54 |
| Filière   | Lycée général ou technologique | 67,9   | 63,1                    | 73     | 75 |
|           | Lycée professionnel            | 32,1   | 36,9                    | 27     | 25 |
| Secteur   | Lycée public                   | 77,2   | 74,1                    | 60     | 63 |
|           | Lycée privé                    | 22,8   | 25,9                    | 40     | 37 |
| Niveau    | Seconde                        | 36,4   | 51,1                    | 36     | 48 |
|           | Première                       | 33,7   | 28,7                    | 34     | 30 |
|           | Terminale                      | 29,9   | 20,2                    | 30     | 23 |
| Âge moyen | 15 ans et moins                | 16,9   | 23,5                    | 16     | 21 |
|           | 16 ans                         | 30,7   | 33,2                    | 32     | 36 |
|           | 17 ans                         | 30,8   | 26,2                    | 28     | 24 |
|           | 18 ans                         | 16,7   | 12,6                    | 17     | 14 |
|           | 19 ans et plus                 | 4,9    | 4,6                     | 7      | 5  |

Remarque : les variations importantes observées parmi les élèves de seconde sont liées au fait que les élèves âgés de 16 ans ont été sur-échantillonnés afin de respecter les contraintes du protocole européen d'ESPAD qui cible les élèves âgés de 16 ans l'année de l'enquête (En France, ces élèves sont majoritairement en classe de seconde).

## Principaux indicateurs utilisés

- **Expérimentation** : au moins un usage au cours de la vie
- **Usage dans l'année (ou usage actuel)** : au moins 1 usage au cours des 12 mois précédant l'enquête
- **Usage dans le mois (ou usage récent)** : au moins 1 usage au cours des 30 jours précédant l'enquête
- **Usage régulier** : au moins 10 usages dans les 30 jours précédant l'enquête (terme parfois employé pour le tabagisme quotidien)
- **Usage quotidien** : au moins un usage quotidien au cours des trente derniers jours

Pour les alcoolisations ponctuelles importantes (API, c'est-à-dire déclarer avoir bu au moins 5 verres d'alcool en une seule occasion) les indicateurs mobilisés sont :

- **API dans le mois** : au moins 1 API au cours des 30 jours précédant l'enquête
- **API répétée** : au moins 3 API au cours des 30 jours précédant l'enquête
- **API régulière** : au moins 10 API au cours des 30 jours précédant l'enquête

Ces indicateurs permettent une description simple des consommations à l'adolescence. La notion d'usage au cours de la vie (ou expérimentation) englobe des consommateurs mais aussi des adolescents ayant juste essayé ou ayant abandonné leur consommation ; elle décrit donc la diffusion du produit dans la population plutôt que son usage.

---

## RÉFÉRENCES

Beck F., Legleye S., Le Nézet O., Spilka S. (2008) Atlas régional des consommations d'alcool 2005. Données INPES/OFDT. Saint-Denis, Inpes, coll. Etudes Santé Territoires, 261 p.

Le Nézet O., Gauduchon T., Spilka S. (2015) Les drogues à 17 ans : analyse régionale de l'enquête ESCAPAD 2015. *Tendances*, OFDT, n° 102, 4 p.

Legleye S., Beck F., Peretti-Watel P., Chau N. (2008) Le rôle du statut scolaire et professionnel dans les usages de drogues des hommes et des femmes de 18 à 25 ans. *Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique*, Vol. 56, n° 5, pp. 345-355.

Spilka S., Le Nézet O. (2013) Alcool, tabac, cannabis en Bretagne, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées. Trois approches régionales des « années lycée » à partir de l'enquête ESPAD 2011. *Tendances*, OFDT, n° 89, pp. 6-8.

---

Quels sont les niveaux d'expérimentation des principales substances psychoactives des lycéens bretons ?

Comment évoluent ces usages de la classe de seconde à celle de terminale ?

Sur quels points les lycéens bretons se différencient-ils de leurs homologues de métropole ?

L'analyse des résultats d'un sur-échantillon de jeunes élèves lors de l'enquête ESPAD 2015 dans l'académie de Rennes, menée par l'OFDT en collaboration avec l'observatoire régional de santé Bretagne, permet de répondre à ces questions en insistant sur les spécificités de la région.

**OFDT - 3 avenue du Stade de France  
93218 Saint-Denis La Plaine Cedex**

[www.ofdt.fr](http://www.ofdt.fr)

**Crédits photos couverture :** © ARTENS / © Monkey Business - Fotolia.com